



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL
DE LA 155^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURS
DE L'UQTR (SPPUQTR)**

**Tenue le jeudi 26 septembre 2019 à 12 h
Local 1012 Pavillon Nérée-Beauchemin
(AG155-26-09-19)**

PRÉSENCES : 81 professeur.es ont signé les feuilles de présence.

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

AG155-26-09-19-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 154^e assemblée générale
6. Affaires budgétaires
 1. Rapport financier de l'année 2018-2019 (dépôt)
 2. Présentation du budget révisé 2019-2020 (vote)
 3. Choix de l'auditeur pour l'année 2019-2020 (vote)
7. Plan d'action syndical 2019-2020 (dépôt)
8. Élection au comité de promotion
9. Affaires diverses
 1. 50^e anniversaire de l'accréditation du SPPUQTR
 2. Site Internet
 3. Concours : Un nom pour le bulletin d'information
 4. Ensemble pour un milieu de vie sans violence à caractère sexuel
 5. Initiative sur la qualité de vie
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
11. Résultat de l'élection
12. Clôture de l'assemblée

AG155-26-09-19-01 Mot de bienvenue

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeur.es. Il les informe que le Syndicat fait désormais appel aux services alimentaires du Café Bistro la Chasse-Galerie. Les membres applaudissent ce choix du comité exécutif.

Le président rappelle la marche dans le cadre de la Journée mondiale sur le climat qui aura lieu ce vendredi 27 septembre.

AG155-26-09-19-02 Vérification du quorum

Le président confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, soit 10 % du corps professoral (46 professeurs), et proclame le début de l'assemblée.

AG155-26-09-19-03 Désignation d'une présidence d'assemblée

Le président invite l'assemblée à désigner le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, à titre de président d'assemblée.

Le professeur Marc André Bernier accepte et l'assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG155-26-09-19-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée attire l'attention des professeur.es sur le projet d'ordre du jour acheminé dans les délais règlementaires.

Le président d'assemblée informe que le comité exécutif désire ajouter deux points à l'ordre du jour :

Au point 9. Affaires diverses, ajouter : *9.4. Ensemble pour un milieu sans violence à caractère sexuel*

Au point 9. Affaires diverses, ajouter : *9.5. Initiative sur la qualité de vie*

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 155^e assemblée générale;
CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'avis de convocation selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 e) des statuts du Syndicat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical;
CONSIDÉRANT les modifications proposées;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la 155^e assemblée générale du SPPUQTR du 26 septembre 2019.

Le président d'assemblée indique que le point *9.5 Affaires diverses - Initiative sur la qualité de vie* sera abordée avant de poursuivre l'ordre du jour afin de permettre aux invité.es de présenter ce point.

AG155-26-09-19-05 Lecture et adoption du procès-verbal de la 154^e assemblée générale

Le président d'assemblée invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la 154^e assemblée générale tenue le 28 mars 2019.

Il s'informe de la conformité du procès-verbal.

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la 154^e assemblée générale du Syndicat;
 CONSIDÉRANT que les membres ont reçu le projet de procès-verbal selon les délais prescrits à l'article 12.2.1 e) des statuts du Syndicat;
 CONSIDÉRANT l'avis des membres;

Sur une proposition du professeur François Labelle, du Département de management, dûment appuyée par la professeure André-Marie Gonthier, du Département de chiropratique, il est résolu:

D'adopter le procès-verbal de la 154^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 28 mars 2019.

AG155-26-09-19-06 Affaires budgétaires

Le président d'assemblée invite le trésorier du Syndicat à présenter les trois points concernant les affaires budgétaires.

1. Rapport financier de l'année 2018-2019 (dépôt)

Le trésorier débute en précisant que le comité exécutif a déjà adopté le rapport financier 2018-2019 et qu'il ne s'agit que d'un dépôt pour le conseil syndical et pour l'assemblée générale.

Le trésorier présente les différents tableaux du rapport. Les produits (revenus) s'élèvent à 1 022 123 \$ comparativement à 955 590 \$ en 2017-2018, une hausse de 6,9 %. Les revenus de la cotisation syndicale sont sensiblement au même montant, soit 768 007 \$, comparativement à 768 516 \$ l'an dernier. Il fait remarquer que les revenus de cotisation couvrent les coûts de fonctionnement du syndicat.

Les charges (dépenses) sont plus élevées en raison des allocations versées durant le lock-out, soit 970 164 \$, pour un total de charges de 1 740 219 \$, comparativement à 661 353 \$ en 2017-2018.

Un professeur aimerait connaître l'état des finances du SPPUQTR en comparaison avec ceux des autres syndicats, notamment du réseau UQ. Le trésorier répond que l'information n'est pas connue, mais que la gestion des finances du SPPUQTR est appréciable.

Après avoir répondu aux questions des membres, le président d'assemblée fait la lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;
 CONSIDÉRANT le dépôt des résultats financiers 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu :

De prendre acte du rapport financier 2018-2019 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel que préparé par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

2. Présentation du budget révisé 2019-2020 (vote)

Le trésorier indique que le budget de l'année 2019-2020 a été adopté lors de l'assemblée générale du mois de mars dernier.

Les statuts du Syndicat prévoient toutefois la possibilité de présenter un budget révisé à l'assemblée générale statutaire de septembre.

Le trésorier présente le budget révisé. Les produits sont revus à la hausse de 10 000 \$.

Les modifications apportées aux charges concernent notamment le soutien au comité exécutif (passant de 18 000 \$ à 6 000 \$), la mobilisation post lock-out (passant de 10 000 \$ à 2 500 \$) et la refonte du site Internet et du *Point d'ancre* (ajout de 14 000 \$).

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2019;
CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020 adoptées à l'assemblée générale de mars 2019;
CONSIDÉRANT la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;
CONSIDÉRANT la recommandation du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Romain Roult, du Département d'études en loisir, culture et tourisme, il est résolu:

D'adopter les prévisions des produits et des charges révisées pour l'année 2019-2020 telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

3. Choix de l'auditeur pour l'année 2019-2020 (vote)

Le trésorier rappelle les critères de sélection utilisés par le Syndicat afin de choisir les firmes d'audit. Il s'agit d'un contrat de cinq ans renouvelable chaque année et que nous en sommes à la troisième année.

CONSIDÉRANT	les statuts et les règlements du Syndicat;
CONSIDÉRANT	le mode de sélection des firmes d'audit;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif;
CONSIDÉRANT	la recommandation du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Christian Linard, du Département de chiropratique, il est résolu:

De désigner la firme Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. de Trois-Rivières afin d'auditer les états financiers du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR pour l'année 2019-2020 (troisième année).

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

AG155-26-09-19-07 Plan d'action syndical 2019-2020 (dépôt)

Le président d'assemblée fait la lecture du plan d'action syndical 2019-2020 et il signale qu'il s'agit d'un dépôt.

À la fin de la présentation, le président d'assemblée invite les membres à adresser leurs questions aux membres du comité exécutif.

Un professeur demande aux membres du comité exécutif de s'informer auprès de la FQPPU de la situation financière des autres syndicats de professeurs d'université. Le trésorier répond que la demande sera adressée à la FQPPU, mais il précise que les autres syndicats doivent au préalable accepter de partager cette information avec la FQPPU.

Actions prioritaires

- Valoriser la saine gouvernance
 - Valoriser le rôle des directions de programme, de départements et des centres et instituts de recherche
 - Mobiliser les professeurs et favoriser leur implication dans les comités et les instances de l'UQTR
 - Organiser des comités de réflexion et des tables rondes sur le rôle des professeurs
 - Soutenir les professeurs provenant de programmes ou de départements sans direction
- Parvenir à un règlement pour les griefs suivants :
 - Conséquences du lock-out
 - Dommages subis par les professeurs embauchés le 1^{er} décembre
 - Reconnaissance du Syndicat
- Doter le Syndicat de règles permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail, de discrimination et d'incivilité touchant ses membres

Relations de travail

- Inviter les professeurs concernés dans la réflexion sur la reconnaissance des cours de stages dans la tâche des professeurs

- Définir les reconnaissances de tâches atypiques pour les stages
- Définir les heures de laboratoire d'apprentissage clinique (LAC)

Affaires universitaires

- Maintenir les rencontres préparatoires aux réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Expédier aux directions de département l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et de la commission des études de l'UQTR
- Assurer le suivi des actions menées par le chantier 5 sur l'optimisation des cours
- Outiller et encourager les professeurs dans leur cheminement de carrière
- Étudier les problématiques liées aux cours en ligne
- Faire le point sur la recherche subventionnée et non subventionnée dans les constituantes du réseau
- Analyser la décision d'un arbitre du travail ontarien portant sur l'utilisation des évaluations des enseignements étudiants pour évaluer le travail des professeurs

Services à la collectivité

- Intégrer les nouveaux professeurs
- Poursuivre la promotion des professeurs qui se démarquent au cours de l'année (reconnaissance et engagement)
- Offrir une série de dîners-conférences sur des sujets d'actualité
- Réfléchir sur les activités des services à la collectivité du Syndicat
- Mettre en place un comité et une programmation pour le 50^e de l'accréditation du Syndicat

Secrétariat

- Revoir les Statuts du Syndicat
- Revoir les outils de communication
 - Bulletin d'information
 - Site Internet
- Organiser un concours pour trouver un nouveau nom au bulletin d'information
- Doter le Syndicat d'une règle pour l'adoption des lettres d'entente
- Doter le Syndicat d'une règle sur les modes de scrutin

Représentation

- Relancer les activités de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université
- Maintenir l'implication du Syndicat au sein du Comité sur le financement et la gouvernance des universités de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU)

AG155-26-09-19-08

Élection au comité de promotion

Le président d'assemblée mentionne qu'il y a un poste à pourvoir au comité de promotion à titre de membre substitut. Il rappelle qu'il s'agit d'un mandat renouvelable de trois ans. La candidature pour le poste de substitut doit provenir d'un.e professeur.e titulaire (classe 4) œuvrant dans un département du regroupement 1, soit en sciences humaines et sciences sociales.

Le président d'assemblée souligne que la période de mise en candidature s'est déroulée du 29 août au 12 septembre 2019 à 17h et qu'un rappel a été envoyé le 9 septembre 2019.

Au 12 septembre 2019, il n'y avait aucune candidature. Le président d'assemblée procède à un dernier appel.

Le professeur Ghyslain Parent, du Département des sciences de l'éducation, membre du comité de promotion, présente le rôle du comité de promotion et la charge de travail à y consacrer.

Aucune candidature n'est déposée. Le président d'assemblée précise que le poste demeure vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

AG155-26-09-19-09 Affaires diverses

1. 50^e anniversaire de l'accréditation du SPPUQTR

Le président d'assemblée informe les membres que le Syndicat soulignera son 50^e anniversaire d'accréditation en 2021. Pour ce faire, le conseil syndical a procédé à la création d'un comité qui sera en charge de proposer une ou des activités en lien avec cet événement.

Le président d'assemblée appelle ses collègues à donner leur nom pour former ledit comité. Un courriel d'invitation sera aussi envoyé.

2. Site Internet

Le président d'assemblée informe les membres que le Syndicat est à refaire son site Internet. Il sera disponible pour la prochaine assemblée générale statutaire.

3. Concours : Un nom pour le bulletin d'information

Le président d'assemblée souligne que le bulletin d'information du Syndicat *Le Point d'ancre* se refait une beauté. Pour l'occasion, il changera aussi de nom. À cet effet, un concours pour lui trouver un nouveau nom sera lancé et durera tout le mois d'octobre.

4. Ensemble pour un milieu de vie sans violence à caractère sexuel

Le président d'assemblée cède la parole au président.

Le président du Syndicat informe que la *Politique visant à prévenir et à combattre les VACS* est en vigueur depuis le 1^{er} août 2019. L'ensemble de la communauté universitaire devra suivre une formation obligatoire en ligne.

Les personnes en relation pédagogique ou d'autorité, outre leurs rôles et responsabilités à titre de membre de la communauté universitaire ou de dirigeant, ont les rôles et responsabilités de :

- a) Participer aux activités de formation auxquelles elles sont tenues;
- b) Respecter le Code de conduite des personnes en relation pédagogique ou d'autorité.

La professeure Lyne Douville, du Département de psychoéducation, et membre du comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, explique la politique et présente le site Internet.

5. Initiative sur la qualité de vie

Le président d'assemblée cède la parole à Mmes Nathalie Cardinal et Chantal Turgeon, conseillères en gestion des ressources humaines, et à M. Pierre Pinsonneault, rédacteur au Service des communications, du recrutement et Bureau des diplômés. Il s'agit d'une présentation de la démarche de l'Initiative sur la qualité de vie à l'UQTR visant à améliorer le développement, le mieux-être et l'épanouissement intellectuel et social de la communauté universitaire. Afin de poursuivre les travaux, le Syndicat consultera ses membres pour identifier des indices de mobilisation sur lesquelles travailler.

AG155-26-09-19-10 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin

Le président d'assemblée précise que ce point n'a plus lieu d'être considérant qu'aucune candidature n'a été déposée pour le poste vacant au comité de promotion.

AG155-26-09-19-11 Résultat de l'élection

Le président d'assemblée précise que ce point n'a plus lieu d'être considérant qu'aucune candidature n'a été déposée pour le poste vacant au comité de promotion.

AG155-26-09-19-12 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est close à 13h45.

Président d'assemblée

Secrétaire

Marc André Bernier
Secrétaire du Syndicat

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires